

# Bulletin sur la transition du taux IBOR

BULLETIN | JANVIER 2022

L'objectif de ce bulletin est de faire part des plus récentes mises à jour et des derniers développements sectoriels concernant la transition des taux interbancaires offerts (taux IBOR) vers les taux de référence de rechange. Dans ce numéro, vous trouverez un sommaire des faits saillants relatifs aux territoires de la communauté mondiale de réglementation, des groupes de travail du secteur et des diverses sources de nouvelles du secteur.

## ÉTATS-UNIS

- L'Internal Revenue Service (IRS) et le département du Trésor des États-Unis ont [publié](#) des règlements définitifs indiquant les conséquences fiscales de la transition du taux IBOR vers d'autres taux de référence. Ce règlement aborde les possibles modifications des modalités de contrats qui pourraient mener à la réalisation du revenu, à une déduction, à un gain ou à une perte aux fins de l'impôt sur le revenu ou à d'autres conséquences fiscales.
- Le CME Group a [noté](#) que le volume quotidien moyen des contrats à terme standardisés basés sur le taux Secured Overnight Financing Rate (SOFR) est passé de 290 000 par jour en décembre 2021 à 664 603 en janvier 2022. De plus, le volume quotidien moyen des opérations à terme et sur options basées sur le taux SOFR ou les eurodollars au CME a dépassé les 4 600 000 contrats par jour. Ces jalons indiquent que les acteurs sur le marché ont recours au CME Group pour la liquidité de ses opérations à terme et sur options basées sur le taux SOFR afin de couvrir et de gérer le risque.
- Des banques régionales américaines ont démontré une [préférence](#) pour les taux sensibles au crédit comme l'[indice Bloomberg Short Term Bank Yield](#) (BSBY) et le taux American Interbank Offered Rate (AMERIBOR) par rapport au taux SOFR. Cette préférence découle des préoccupations au sujet des engagements dans l'éventualité où un cycle de crédit resserré augmenterait leur coût d'emprunt.
- Avant le signal de la Réserve fédérale pour augmenter le taux d'intérêt, [un élan](#) s'est manifesté en matière de contrats à terme standardisés basés sur le taux SOFR. Les négociateurs anticipent une hausse des taux de 25 points de base pour la date de transition, qui a été établie en mars par la Réserve fédérale.
- La Kroll Bond Rating Agency (KBRA) a [publié](#) un rapport de recherche indiquant que la plupart des nouvelles valeurs mobilières du financement immobilier commercial à taux variable seront basées sur le taux indiciel SOFR à terme. Toutefois, la plupart des anciennes transactions LIBOR à taux variable pourraient ne pas changer avant que la date planifiée de cessation du taux LIBOR, c'est-à-dire le 30 juin 2023, ne soit plus proche.
- La SOFR Academy a présenté des [indications](#) sur la manière dont les banques peuvent résoudre le problème d'écart du taux SOFR. Ces indications étaient axées sur les normes du secteur en matière de tarification des prêts aux entreprises. On conseille aux banques d'intégrer au taux SOFR un écart sensible au crédit, bien défini et calculé de façon indépendante. Cela aidera à gérer les possibles divergences touchant les coûts de financement et à réduire les risques liés à la conduite.
- Lors d'une table ronde organisée par Risk.Net, les experts ont [discuté](#) de l'idée d'un avenir aux indices de référence multiples. Les experts croient que les taux sensibles au crédit seront utilisés puisqu'ils pourront compenser un risque de crédit élevé. De plus, ils pensent que la plupart des liquidités en espèces et des instruments dérivés se trouveront dans les taux sans risques d'ici 2024.

## CANADA

- Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien a publié un [livre blanc](#) décrivant les recommandations ainsi qu'un calendrier de la transition du taux CDOR vers le taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA).

## À L'ÉTRANGER

- Le taux LIBOR tire [finalement](#) sa révérence après avoir été le chiffre le plus important en finances pendant 52 ans. Le taux LIBOR, qui était largement utilisé pour établir les taux d'intérêt, des prêts hypothécaires aux prêts étudiants, a maintenant été remplacé par les taux de référence de rechange approuvés par les organismes de réglementation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, aucune nouvelle transaction basée sur le taux LIBOR ne peut être effectuée et la publication de toutes les échéances du LIBOR en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais, ainsi que celles à une semaine et à deux mois a cessé.
- L'indicateur de l'adoption du TSR de l'ISDA-Clarus suit le volume mondial d'activité de négociation effectuée en opérations hors cote non compensées et en instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés qui font référence aux TSR sélectionnés dans six devises principales. Les données de décembre 2021 [indiquent](#) que le yen japonais avait le plus haut pourcentage de réduction de point de base sur les produits dérivés à taux sans risque traités en tant que transactions assorties de durées supérieures à deux ans.
- La Financial Conduct Authority (FCA) a [annoncé](#) que la majorité des tables rondes sur le taux LIBOR étaient terminées et que les paramètres avaient cessé ou sont définitivement non représentatifs. Les paramètres du taux LIBOR en dollars américains pour les échéances à 1, 3, 6 et 12 mois continueront d'être publiés en se basant sur les données d'un groupe de banques jusqu'à la fin du mois de juin 2023.
- Les transactions entre courtiers ont presque toutes [fait référence](#) au taux à court terme de l'euro (€STR) et au taux SOFR en swaps de devises entre l'euro et le dollar en délaissant les anciens taux d'intérêt de référence. Le chef du bureau responsable de l'échange taux variable à l'ICAP a confirmé que, jusqu'à la mi-décembre, il y avait des préoccupations au sujet des possibilités d'un double marché des changes, puisqu'il y avait un volume important de taux €STR par rapport au taux SOFR et un volume important de taux EURIBOR par rapport au taux LIBOR en dollars américains. Cependant, à l'heure actuelle, l'euro se négocie entièrement au taux €STR par rapport au taux SOFR.